



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 63 264 160 €
Siège social : 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris.
302 519 228 R.C.S. Paris.

Dividende de l'exercice 2008/2009 (Précisions)

Il est précisé que :

L'Assemblée Générale du 29 septembre 2009 de Paris Orléans a décidé le versement d'un dividende optionnel en titre ou en espèces.

Dans le prolongement du communiqué du 29 septembre 2009, il est précisé, en tant que de besoin, que les actionnaires de Paris Orléans ont la possibilité d'opter, pour tout ou partie du dividende leur revenant, pour un paiement en actions Paris Orléans. Dans ce cas, les actionnaires sont invités à prendre contact avec leur intermédiaire habilité.

Il est rappelé que, conformément à la troisième résolution de l'Assemblée Générale susvisée, si le montant du dividende pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, chaque actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Il est également rappelé que l'option pour le paiement du dividende peut être exercée jusqu'au 23 octobre 2009 inclus, à défaut d'exercice de l'option à cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

La date de paiement en numéraire ou de livraison des actions a été fixée à partir du 3 novembre 2009.